

ESPECES FORESTIERES COURANTES

Bal des chauves-souris, *Entrez dans la danse le 22 août et le 5 septembre!*



Barbastelle d'Europe - ONF



Oreillard - ONF



Murin de Beichstein - ONF



Grand murin sortant de son gîte / ONF

L'Office national des forêts et le Parc Naturel Régional d'Armorique, vous donnent rendez-vous à 20h00, les 22 août et 5 septembre 2019, à La Mine de Locmaria-Berrien pour une balade ludique au clair de lune pour découvrir le monde fascinant des chauves-souris.

Entre leurs gîtes et leurs zones de chasse en milieux ouverts et milieux forestiers, vous apprendrez notamment à connaître leur mode de vie, leurs habitats, leur biologie...

Balade d'1h30-2h.

Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés et une lampe

Inscription obligatoire par téléphone ou mail

06 19 96 58 28 / mickaël.ouisse@onf.fr

Victime d'idées reçues

Ces mammifères inoffensifs sont encore victimes d'accusations injustes :

- Dans les greniers, les chauves-souris ne rongent pas les câbles électriques, ni les isolations,
- Elles ne sont pas du tout prolifiques, c'est tout le contraire !
- Leur guano en Europe ne transmet aucune maladie,
- Elles ne s'accrochent pas dans les cheveux.

La plupart des espèces ont une envergure comprise entre 20 et 25 cm et un corps long de 4 à 5 cm seulement (Pipistrelles, Oreillards, Barbastelle...). Cependant quelques espèces atteignent 40 cm d'envergure (Noctules, Sérotines, Grand rhinolophe, Grand murin).

L'ancienne mine de Locmaria Berrien est un important site d'hivernage pour 11 espèces de chauves-souris avec plus d'une centaine d'individus dont le Grand Rhinolophe, le Grand Murin, le Murin de Bechstein, la Barbastelle. Certaines y ont élu domicile toute l'année. Les abords de la mine (ruisseau, lisières de forêt, vieux arbres) constituent des lieux de chasse intéressants pour ces animaux. Le site est protégé par un arrêté de protection de biotope depuis 1999.

Des animaux menacés

En France, il existe actuellement 34 espèces répertoriées, 21 espèces sont présentes en Bretagne. Elles sont toutes protégées par la loi de 1976 relative à la protection de la nature ainsi que par l'arrêté du 17 avril 1981 (il est strictement interdit de les détruire) puis celui du 23 avril 2007. Mais les dérangements durant l'hiver, la disparition de leurs gîtes, la pollution lumineuse, les accidents de la route, l'utilisation intensive de pesticides, les transformations des paysages qui s'accompagnent d'une raréfaction de leurs proies, liés à un faible taux de renouvellement des populations (un seul jeune par femelle et par an) sont autant de facteurs compromettant leur survie.

Une mobilisation internationale active

Cette année sera la 23^{ème} Nuit Internationale de la chauve-souris, le week-end principal d'animation est le samedi 24 et le dimanche 25 août 2019. Pour satisfaire tous les curieux, des animations sont organisées du 21 juin au 22 septembre 2019. C'est dans ce cadre qu'est organisée la balade nocturne de Locmarria-Berrien.

Depuis sa création, la Nuit de la Chauve-souris se fête dans de nombreux pays européens et elle compte depuis 2012 la participation de pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne (Maghrheb et Mexique notamment).

A cette occasion des centaines de bénévoles, qui, tout au long de l'année, étudient les chauves-souris et protègent leurs milieux de vie, font découvrir leurs mœurs, leurs techniques de chasse au sonar et même leurs cris grâce à un détecteur d'ultrasons.

Pour en savoir plus : www.nuitdelachauvesouris.com